

Natation Handisport

Challenge aux km

10 ans
déjà...

... avec en
plus des
activités
terrestres
gratuites

Samedi 8 avril 2017
USSEL - piscine municipale



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



www.correze.fr
CORREZE
LE DÉPARTEMENT



wfolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



10ème CHALLENGE AUX KM

*Pour cet anniversaire, en partenariat avec l'UFOLEP,
des activités terrestres et gratuites vous seront proposées :*

- ✚ 2 activités (sports collectifs innovants)
- ✚ PING-PONG (le matin de 10 h 00 à 12 h 00)
- ✚ TIR AU LASER (matin et après-midi)
- ✚ ACTIVITES TERRESTRES INNOVANTES (après-midi)
- ✚ POT à 12 h 00 Mess de la Gendarmerie d'Ussel

à 14 h 00

Lâcher de ballons depuis le stade de rugby d'Ussel
avec un athlète de haut-niveau handisport et l'équipe de rugby des jeunes de Brive

à 17 h 15

Résultats et remise des récompenses

Pot de l'amitié

PROGRAMME DE LA JOURNEE POUR LA NATATION

Le « Challenge aux km » est organisé sous la forme d'un relais entre des nageurs handisport et des nageurs valides.

ORGANISATION REGIONALE

Public concerné : Licenciés, adultes, adolescents ou enfants, handicapés physiques, déficients visuels et auditifs et nageurs valides.

HEBERGEMENT

Renseignements : <http://www.tourisme-hautecorreze.fr>

QUELQUES ADRESSES

HOTEL-RESTAURANT LES GRAVADES ★★★

Madame MESSINA
19200 USSEL
Tél. : 05 55 46 06 00
Fax : 05 55 46 06 10
Email : lesgravades@wanadoo.fr
Site internet : www.lesgravades.fr

AUBERGE DE L'EMPEREUR

La Goudounèche
19200 USSEL
Tél. : 05 55 46 04 30
Email : nathalie.fedee@free.fr
Site internet : www.aubergedempereur.com

LE TERMINUS

Hôtel Le Terminus
Madame Cantalops
18 avenue Pierre Sépard
19200 USSEL
Tél. : 05 55 96 23 39

HOTEL RESTAURANT LE GRAND HOTEL A USSEL ★★

Monsieur GUIBERT Marc
9 avenue Pierre Sépard
19200 USSEL
Tél. : 05 55 72 25 98
Email : grandhotellussel@sfr.fr
Site internet : www.hotel-ussel.com

CENTRE TOURISTIQUE DE PONTY

Complexe Sportif Ponty 19200 Ussel (Corrèze)
Tél : 05 55 46 54 50 - Fax : 05 55 72 95 19

HOTEL IBIS

Monsieur WILLEMS Thierry
RN 89 19300 Égletons (Corrèze)
Tél : 05 55 93 25 16 - Fax : 05 55 93 37 54
Hôtel ouvert toute l'année 24H/24.

ACCUEIL DES PARTICIPANTS



Les groupes désirant arriver la veille, doivent prendre contact avec :

Madame Carole COLIN NOAILHAC aux numéros de téléphones suivants :

05 55 26 24 18 ou 06 76 99 18 75



L'accueil des clubs et des nageurs se fera le samedi 8 avril 2017, dans le hall de la piscine d'Ussel à partir de 8 h 15



Début des épreuves : 9 h 30



Pour toute demande d'aide sur le bord du bassin, le préciser sur le dossier d'inscription.



Un tee-shirt sera remis à chaque participant.

CONDITIONS

Pour pouvoir participer au « Challenge aux km » il faut être licencié FFN ou FFH compétition.

REGLEMENTS SPORTIFS



Une présentation des clubs est prévue avant le début des épreuves.



Organisation par rotation de 45 mn entre les nageurs handisport et les nageurs valides.



Le décompte des distances effectuées par les nageurs de clubs, sera comptabilisé par des officiels FFN, FFH des différents clubs de natation du Limousin, qui accompagneront les bénévoles des clubs.



Chaque participant pourra nager plusieurs fois sur différentes rotations.



POUR LA ROTATION des nageurs handisport :

o Les lignes d'eau (1 et 5) seront réservées aux nageurs avec un handicap lourd (pas plus de 4 nageurs). Les 3 autres lignes d'eau (2/3/4) seront pour les nageurs valides et les nageurs handisport plus autonomes et les plus rapides (pas plus de 6 nageurs).

o DEPART :



▪ Lignes d'eau 1 et 5 : départ dans l'eau,



▪ les lignes d'eau 2/3/4 : le départ plongé sera autorisé.



Le « Challenge aux km » sera remporté par le club ayant fait le plus de km durant cette journée, à l'addition des distances réalisées par les nageurs valides et par les nageurs handisport.



Le Challenge sera conservé définitivement par le club qui aura, pendant 3 années non consécutives sur 5 ans, remporté celui-ci.



La fin de la compétition d'animation aura lieu à 17 h 00.

SECURITE

Un service médical sera présent sur le site, médecin spécialisé et kinésithérapeute. La surveillance du bassin sera assurée par le Comité Départemental des Maîtres-Nageurs Sauveteurs de la Corrèze.

ENGAGEMENTS

Les engagements, accompagnés de leur paiement, devront être transmis pour le lundi 3 avril 2017 (dernier délai) auprès du secrétariat :

Madame Christiane RIVRIE

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE NATATION – SITE DE LIMOGES

GAÏA, Maison Régionale des Sports - 142 avenue Emile Labussière - 87100 LIMOGES

Tél. 05 87 21 31 57 ou 06 86 79 79 64

e.mail : natation-limousin-secretariat@orange.fr

DROITS D'ENGAGEMENTS

2 Euros par nageur.

Règlement par chèque à l'ordre de Ligue Nouvelle-Aquitaine Natation.

CLASSEMENTS

Classement Individuel :

1. Un **classement Handisport individuel Dames et Messieurs** en tenant compte de la distance parcourue, toutes classifications confondues.
2. Un **classement FFN individuel Dames et Messieurs** en tenant compte de la distance parcourue.

Classement Club :





3. Un **classement Handisport par club** toutes catégories sera réalisé par rapport au nombre de km effectué dans la journée.
4. Un **classement FFN par club** toutes catégories sera réalisé par rapport au nombre de km effectué dans la journée.


Classement Mixte :

5. Un **classement mixte par club** à l'addition des 2 précédents classements. Ce classement ne regroupera que les clubs ayant des participants valides et handisport.

Un pot sera servi à partir de 17 h 15 lors de la remise des récompenses.

RECOMPENSES

-  1 diplôme sera délivré à chaque nageur.
-  1 médaille aux 3 premiers individuels Dames et Messieurs, pour chacun des deux classements 1 et 2, toutes catégories d'âges, toutes classifications confondues.
-  1 coupe aux 3 premiers clubs des classements 3 et 4
-  Le « **Challenge** » sera attribué au club qui aura totalisé le plus de km durant cette animation sur le classement 5.

-  1 coupe sera remise au 2^{ème} club et au 3^{ème} club du classement 5.

RESTAURATION

Tarif du repas du midi : 12 € par personne.

Le repas sera servi, à partir de 12 h 00 et jusqu'à 14 h 00, au mess de la Gendarmerie d'Ussel.

Réservation des repas par téléphone à :

Madame Carole COLIN NOAILHAC (05 55 26 24 18 ou 06 76 99 18 75)

Confirmation des inscriptions au repas le lundi 3 avril 2017 (dernier délai) par le biais du formulaire en annexe et à renvoyer accompagné du paiement par chèque à l'ordre de LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE NATATION à l'adresse suivante :

**Madame Christiane RIVRIE
LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE NATATION – SITE DE LIMOGES
GAÏA, Maison Régionale des Sports du Limousin
142 avenue Emile Labussière - 87100 LIMOGES**

Les performances seront toujours d'actualité, car cette journée sera placée sous le signe de la convivialité entre clubs, nageurs et encadrants.

Ainsi, elle servira à la promotion de la natation handisport en Nouvelle-Aquitaine.

« CHALLENGE AUX KM » EN CORREZE

Samedi 8 avril 2017 - PISCINE D'USSEL

RESERVATION DES REPAS

à envoyer pour le lundi 3 avril 2017 (dernier délai)

Club :

Adresse :

Tél :

E.mail :

Nom du correspondant sur place :

TARIF DU REPAS : 12 Euros

Nombre de repas à réserver :

Coût total :

**CE FORMULAIRE DE RESERVATION DES REPAS DEVRA ETRE ACCOMPAGNÉ DU PAIEMENT PAR
CHEQUE ETABLI à l'ordre de **LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE NATATION****

**et à envoyer à l'adresse suivante : LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE NATATION – Site de Limoges
GAÏA, Maison Régionale des Sports – 142 avenue Emile Labussière – 87100 LIMOGES**

Autorisation de prise de vues

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Autorise le Comité Régional de Natation du Limousin à utiliser la photo de * :

- mon image
- l'image de mon (mes) enfant(s) :
- l'image de :

Dans le cadre des opérations de promotion du Comité Régional de Natation du Limousin,

Je pourrai à tout moment – et sans justification – annuler cette autorisation, hormis pour les opérations déjà commencées.

Nom et Prénom.....

Représentant (s) de l'autorité parentale de.....

A.....

Le.....

Signature (précédée de la mention « Bon pour accord ») :

* Rayer les mentions inutiles